HAUT-COMMISSARIAT
DE LA REPUBLIQUE
31 MAI 2012

N° 0 4 0 1 2

POLYNESIE FRANCAISE

COMMUNE DE MAHINA

ILE DE TAHITI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

11 mai 2012

L'an deux mille douze, le dix-huit mai, le Conseil Municipal convoqué légalement s'est réuni dans la Salle de conseil du Centre d'Accueil en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice JAMET, Maire de la Commune de Mahina.

DATE D'AFFICHAGE

11 mai 2012

DATE DE SEANCE

18 mai 2012

04.06.12 4528
Marché / Compte / Chron.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	33
Présents	18
Procuration	03
Votants	21
POUR	21
CONTRE	00
ABSTENTION	00

NOM & PRENOM	FONCTION	PRESENT	ABSENT	PROCURATION
JAMET Patrice	Maire	X		
OPUTU Lorna	1ère adjointe	X		
FRITCH Frédéric	2e adjoint		X	
PAOFAI Marie	3ème adjointe	X		
QUINQUIS Bran	4ème adjoint		X	YEE ON Léonce, 6ème Adjoint au Maire
FAUA Tenuhiarii	5ème adjointe		X	
YEE ON Léonce	6ème adjoint	X		
RAUHURI Vaiora	7ème adjointe		X	
VERO Jacki	8ème adjoint	X		
KWONG Chantal	9ème adjointe		X	HIRAYAMA Kioko Conseillère Municipale
TAIARUI Charles	Conseiller M.	X		
COJAN Marie-Pauline	Conseillère M	X		
HELME Averii	Conseillère M		X	
TEUIRA Damas	Conseiller M.		X	
HIRAYAMA Kioko	Conseillère M	X		
IZAL Maui	Conseiller M.	X		
BOPP DU PONT Max	Conseiller M.		X	
TEHEI Tariu	Conseiller M.	X		
ESCANDE Vatea	Conseiller M.	X		
MAONO Poaru	Conseiller M.	X		
JAMET Ariimihi	Conseillère M	X		
GOODING Orama	Conseillère M	X		
TEIPOARII Gloria	Conseillère M	X		
PUNU Teruirau	Conseillère M		X	
SANQUER Nicolas	Conseiller M.		X	LUCAS Lucie, Conseillère Municipale
LUCAS Lucie	Conseillère M	X		
PEU Claude	Conseiller M.		X	
TEUMERE Nora	Conseillère M		X	
LEBOUCHER Patrick	Conseiller M.	X		
CHANGUY Sandy	Conseillère M		X	
TUNOA Hinano	Conseillère M		X	
AUMERAND Dinah	Conseillère M	X		
VAHINE Gérard	Conseiller M.		X	

Approuvant le dossier technique et le plan de financement relatifs à la construction d'une salle polyvalente et de développement économique à OROFARA

Formant la majorité des membres en exercice

Absents : 15

Madame JAMET Ariimihi, Conseillère Municipale a été élue Secrétaire.

- Vu la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;

- Vu le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;
- Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des 1er & 2ème & 5ème alinéas du C.G.C.T. ;
- Vu le dossier technique ;
- Vu le Budget de la Ville de Mahina ;

APRES AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE -

Article 1er : Est approuvé le dossier technique relatif à la construction d'une salle polyvalente et de développement économique à Orofara.

Article 2 : Est approuvé le plan de financement relatif à cette opération à savoir :

DESIGNATION	COUT TOTAL TTC	COMMUNE	CUCS	PAYS
Construction d'une salle polyvalente à Orofara	20 000 000	4 000 000	6 000 000	10 000 000
TAUX	100%	20%	30%	50%

Article 3 : Habilite le Maire à signer la convention de financement correspondant ainsi que tout acte à Intervenir pour régler les conditions de versement des subventions ainsi que tout autre document relatif à cette opération.

Article 4 Le Maire est autorisé à lancer les consultations nécessaires pour cette opération.

Article 5 : La dépense y afférente est imputable au Chapitre 21, Article 2131 Fonction 020 du Budget communal.

Article 6 : La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Acte rendu exécutoire
Après envoi à la subdivision administrative
Le 23/05/2012 et affichage le 23/05/2012

Le Maire,

Patrice JAMET

Fait et délibéré le 18 Mai 2012
Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Maire,

Patrice JAMET